

Latitude: 46.431751 Longitude: **6.110500** 



Le Chalet des apprentis a été construit en 1965 par des apprentis de Genève et leurs maîtres. Il est toute l'année à disposition pour des groupes, des sociétés et des familles.



- ou sac à viande obligatoire.
- Une salle de séjour de 40 m² avec une cheminée d'ambiance
- Un coin cuisine équipé d'un potager à bois avec 2 plaques électriques
- Vaisselle et batterie de cuisine pour 30 convives
- Réchauds à pâte à fondue, four à raclette pour demi-fromage
- Chauffage avec poêle à pellets et/ou bois
- Armoire frigorifique/congélateur
- Four micro-ondes, bouilloire
- Eau de citernes (potable après ébullition)
- Electricité 220V
- 2 salles d'eau avec 2 WC
- 1 douche

#### Equipement personnel recommandé

Bonnes chaussures, habits chauds selon saison, coupe-vent, K-Way, lunettes de soleil, téléphone portable, sac de couchage ou drap, lampe de poche, allume feu, pharmacie de secours.

#### Conditions de location

Le groupe doit être placé sous la responsabilité d'un(e) personne expérimenté(e).

Age minimum: 18 ans

**TARIFS** (en francs Suisse)

De 1 à 3 nuits, 20.- par nuitée, au minimum 150.- par nuit.

Dès la 4ème nuit consécutive, forfait de 150.- par nuit supplémentaire, quel que soit le nombre de participants. Pour les groupes ou personnes ne montant qu'à la journée, 10.- par personne et par journée, mais au minimum 120.- si personne ne dort sur place.

Le bois est facturé à raison de 15.- par carton (15kg) et les sacs de pellets à 12.- pièces (15kg), l'électricité est à 0,50.- le kWh.

En cas d'annulation d'une réservation confirmée, il sera facturé un montant forfaitaire de 150.-. Le montant de la location doit être payée dans les 30 jours après réception de la facture IBAN CH40 0024 0240 2104 5107 U



# réservation Chalet des apprentis

## Le Chalet des apprentis est provisoirement\* réservé à M/Mme

|                     |             |    | <br> |      |  |
|---------------------|-------------|----|------|------|--|
| Rue et N°           | Pour<br>les | du | /    | /20_ |  |
| NPA/Lieu  Téléphone | dates:      | au | /    | /20  |  |

#### **Conditions de location**

Le groupe doit être placé sous la responsabilité d'une personne ayant l'expérience de la montagne. Le responsable du groupe est tenu de remplir un rapport et de le renvoyer avec les clés le jour suivant la fin du séjour. Il s'engage à respecter les instructions qui lui sont données, notamment en ce qui concerne la remise en ordre du chalet.

En raison du risque de changements météorologiques brusques, du confort sommaire du chalet et de son accès à pied, il est fortement déconseillé d'emmener des enfants de moins de 10 ans, ainsi que des personnes à mobilité réduites.

#### **Horaires**

En principe, les horaires suivants sont à respecter:

**Arrivée** possible à partir de 12h sauf si aucune location la nuit précédente. **Départ** à 11h, sauf les week-end 18h ou si aucune location n'est prévue à la suite

Toute autre modalité est à négocier avec l'ACASE au moment de la confirmation d'inscription.

#### Restitution

Le Chalet et ses alentours doivent être rendus propres; cendres vidées, sols et sanitaires lavés, vaisselle propre et rangée, tous les déchets emmenés ainsi que les effets personnels.

La mise à disposition du chalet est basée sur la confiance envers les groupes, en particulier leurs responsables. Si nous devions installer un «gardiennage» les prix seraient réellement plus élevés.

A l'occasion de nos passages, nous faisons des contrôles et nous nous réservons la possibilité de vous facturer des frais de remise en ordre.

Le comité

| TARIFS ( | en francs | Suisse) |
|----------|-----------|---------|
|----------|-----------|---------|

De 1 à 3 nuits, **20.-** par nuitée, au minimum 150.- par nuit.

Dès la 4 ème nuit consécutive, forfait de **150.-** par nuit supplémentaire, quel que soit le nombre de participants. Pour les groupes ou personnes ne montant qu'à la journée, **10.-** par personne et par journée, mais au minimum **120.-** si personne ne dort sur place.

Le bois est facturé à raison de **15.-** par carton (15kg) et les sacs de pellets à **12.-** pièces (15kg), l'électricité est à **0,50.-** le kWh.

En cas d'annulation d'une réservation confirmée, il sera facturé un montant forfaitaire de 150.-. Le montant de la location doit être payée dans les 30 jours après réception de la facture IBAN CH40 0024 0240 2104 5107 U

| retourner, | ocher la case appropriée et nous<br>la présente confirmation dûment<br>ignée, par courrier postal. | Je confirme cette réservation | Je renonce<br>à cette réservation |
|------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| Date       | //20   |                               |                                   |
|            | Lu et approuvé Signature   |                               |                                   |

<sup>\*</sup> Cette réservation sera effective dès réception de votre confirmation à nous retourner **au plus tard dans 15 jours** (2 semaines à partir de votre inscription). Passé ce délai, sans indications de votre part, cette réservation sera résiliée.



# instructions Chalet des apprentis

## Instructions pour le responsable du groupe

## **Important**

- Ce chalet de montagne est équipé d'une fosse septique.
   SVP, ne rien jeter dans les WC, merci!
- Il n'y a pas de linges de cuisine au chalet.
   En apporter si nécessaire.
   Penser aussi au papier WC, sacs poubelles et aux produits de nettoyage
- Eviter de baliser l'itinéraire (écriteaux, ballons, etc.).
- Il est interdit de circuler avec des véhicules dans le pâturage.
- L'eau n'est pas potable.
   La cuire avant de la consommer.

En nartant du chalet

 Le bois et les pellets se trouvent sur les citernes (accès par l'échelle de l'économat). Veuillez prendre de l'allume-feu. Ne pas brûler les cartons vides, les ranger sur les citernes.

- Attention au danger d'incendie: éloigner du potager, de la cheminée et du poêle les linges et les vêtements qui sèchent.
- Conformément aux directives de l'autorité compétente, les utilisateurs du chalet doivent, impérativement, être munis d'un téléphone portable et de son chargeur.

|     |           | 4       |       |     |
|-----|-----------|---------|-------|-----|
| hn. | 2 PPI 1/2 | nt ai   | I cha | IΔŧ |
|     | arriva    | IIIL at | л Спа | ICL |

- Ouvrir les volets et **les accrocher**.

  Avec la deuxième clé du trousseau, enclencher l'électricité au tableau électrique (dans l'économat) et relever sur le rapport l'index du compteur.
  - Suivre les instructions
    "Le bon plan" 1 · 2 · 3 · 4

| _ | i partant da onaict  |
|---|--|
|   | Plier et ranger les couvertures.   |
|   | Mettre tous les tabourets à l'envers sur les tables.   |
|   | Balayer toutes les pièces. Passer la serpillière.  |
|   | Remporter tous vos restes de provisions et vos déchets.  |
|   | Remporter les bouteilles et les flacons de verre vides.  |
|   | Vider les cendres de tous les fourneaux dans le seau métallique et les jeter à l'endroit prévu à cet effet.  |
|   | A part les cendres, ne jeter à cet endroit que les liquides ou les restes de nourriture sans emballage (pas de boîtes de conserve, ni de plastique, ni de carton). |
|   | Remporter vos linges de cuisine.   |
|   | Contrôler dans toutes les pièces qu'aucun effet personnel n'ait été oublié.  |
|   | Faire faire au groupe un ramassage de tous les papiers et autres détritus (y compris les mégots) aux alentours du chalet.  |
|   | Fermer la porte vitrée de la cheminée.   |
|   | Suivre les instructions "Le bon plan" 4 · 3 · 2 · 1.   |
|   | Remplir le réservoir à pellets.  |
|   | Fermer les volets et les accrocher. Contrôler en faisant le tour par l'extérieur.  |
|   | En hiver, laisser la pelle à neige à l'extérieur, au-dessus du volet.  |
|   | Pour fermer la porte à clé, tourner la poignée à fond vers le haut.  |

#### Au retour

Renvoyer à l'ACASE la clé du chalet et votre rapport.

Remplir votre rapport.

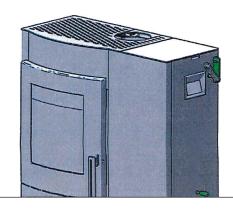




## Instructions pour l'utilisation du poêle à bois ou à pellets

### **Important**

- Ne rien poser sur le poêle, car risque d'incendie!
- Le poêle doit être branché à la prise électrique se trouvant derrière celui-ci. Si celui-ci a subi une coupure de courant, tirer la tige se trouvant en bas sur le côté du poêle et mettre à la verticale, la poignée se trouvant en haut du poêle.
- Contrôler le niveau des pellets à l'arrivée et faire le plein complet du réservoir en quittant le chalet, à l'aide du seau en aluminium.
- Laisser le solde du sac de pellets dans le seau en alu prévu à cet effet.



# Pour mettre en fonction le poêle avec des pellets

- Activer le poêle en touchant l'écran tactile, sur le côté de celui-ci.
- Appuyer doucement sur les touches électroniques.
- - Appuyer sur le bouton vert pour mettre en route le poêle à pellets.
  - Si l'option pellets est activée, ne pas ouvrir la porte du poêle, car cela le désactive pour 20 min.
  - L'allumage dure environ 10 minutes, temps après lequel vous verrez enfin de flammes. Pendant ce temps vous entendez le cliquetis des pellets qui tombent automatiquement dans la bouche du poêle.
  - Ne pas éteindre le poêle durant l'allumage. Attendre que l'indication «contrôle» soit affichée.
  - La puissance du poêle peut être réglée en activant la réglette électronique prévue à cet effet sur l'écran. En mode manuel, après un démarrage à 100%, mettre la puissance du poêle sur 85% et lorsque que la température idéale (entre 20 et 23 degrés) est obtenue, passer en mode confort, soit 22 degrés, afin d'éviter une surchauffe du poêle. Si surchauffe, le poêle se bloque et une intervention extérieure est nécessaire pour le réparer. (500.- à la charge du locataire).
  - Durant la nuit, vous pouvez soit arrêter le poêle, soit le laisser en état de marche en le mettant en mode confort (22degrés).

# Pour mettre en fonction le poêle avec des bûches

• Si l'option «bois» est souhaitée, celle-ci est reconnue automatiquement par le poêle.



- Ouvrir la porte du poêle et insérer une bûche sur la bouche du foyer. Refermer la porte et la combustion démarre automatiquement.
- Lorsque le poêle fonctionne avec du bois, vous pouvez lire sur l'écran, au début du processus « contrôle présence bois » et ensuite « mode bois »
- Ce sont les pellets qui allume le feu de bois automatiquement (pas besoin d'allume-feu, ni de commande sur l'écran)
- En cas de fonctionnement au bois, le poêle demande de remettre une bûche lorsque c'est nécessaire.



# chauffage Chalet des apprentis

## Pour passer du poêle à pellets au bois



- Ouvrir la porte du poêle et insérer une bûche sur la bouche du poêle.
  - La combustion au bois reprend le dessus.
     L'indication «Contrôle présence bois»
     s'affiche au début du processus, sur l'écran puis «mode bois».

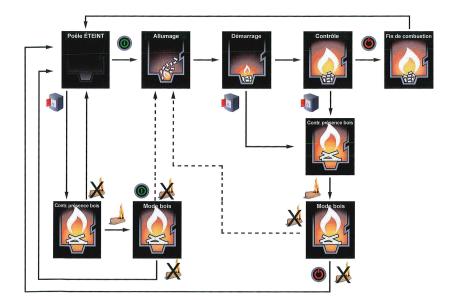
# Au moins 30 minutes avant de quitter le chalet



- Eteindre le poêle à pellets en appuyant sur le bouton rouge sur le tableau électronique.
- La fin de la combustion peut encore durer 15 minutes.
- A la fin de toute combustion, merci de donner un coup d'aspirateur à cendres prévu à cet effet à l'intérieur du foyer, sans toucher la sonde qui se trouve au-dessus du foyer.
- Ouvrir l'aspirateur et à l'aide du gant RIKA, verser les cendres du cendrier du poêle dans le réservoir de l'aspirateur.
- Vider ensuite le récipient de l'aspirateur, à l'extérieur du chalet, sur le tas prévu à cet effet, à 20m dans la forêt.
- Nettoyer la vitre du poêle avec un papier ménage humide.

## Remarques générales

- Ne jamais enlever la clé USB avec antenne se trouvant derrière le poêle.
- Ne pas enlever la poignée qui est insérée sur le côté du poêle.
- Une brosse est pendue derrière le poêle et peut être utilisée pour nettoyer l'intérieur du poêle.
- Ne pas toucher la sonde au sommet du foyer car très fragile.
- Un capteur de chaleur se trouvant dans la pièce et réglé à 22 degrés, gère la puissance du poêle lorsque celui-ci fonctionne aux pellets en mode confort.
- Un ventilateur se trouve au plafond pour permettre à la chaleur de redescendre. Il s'allume à l'aide de la télécommande se trouvant dans la bibliothèque murale
- Tous les 700kg de pellets, faire un entretien complet du poêle par la maison Christener (ACASE)
- 1x an: Nettoyage du réservoir (ACASE)
- 1x par mois, s'assurer qu'un feu de bois a eu lieu pour bien brûler les résidus de pellets (ACASE)







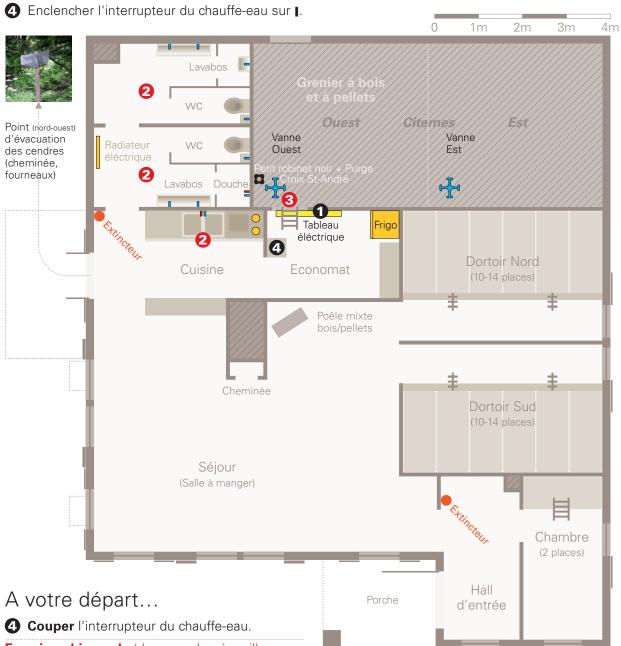
# Le bon plan Chalet des apprentis

#### A votre arrivée...

1 Enclencher l'électricité au tableau électrique avec la clé ad'hoc et **relever** le compteur.

#### En saison hivernale (de novembre à avril):

- **Permer** les 11 robinets (7 dans les sanitaires, 2 dans la douche et 2 dans la cuisine). **Retirer** les bouteilles de PET du siphon des WC.
- 3 Dans le grenier, **ouvrir** la vanne (Croix St-André), fermer la purge et ouvrir le petit robinet noir.



- En saison hivernale (de novembre à avril):
- 3 Dans le grenier, **fermer** la vanne (Croix St-André) et le petit robinet noir (pompe à eau). **Purger** la conduite et laisser la purge ouverte à côté du robinet noir.
- Ouvrir les 11 robinets pour purger l'installation, tirer les chasses d'eau au maximum, mettre les bouteilles de PET dans les siphons des WC et vider les seaux si nécessaire.
- 1 Relever le compteur et couper l'électricité en retirant la clé du tableau.





| Prière au resp   | oonsable                 | de <b>remplir c</b>     | e rapport et d  | e le faire parve                        | nir <mark>au</mark> | plus v | <b>rite</b> avec     | la clé | à l'ACASE               |
|--|--------------------------|-------------------------|---|---|---------------------|--------|----------------------|--------|-------------------------|
| Nom du grou  | pement:                  |                         |   |   |                     |        |                      |        |                         |
| Nom et prénd<br>du responsab   |                          |                         |   |   |                     |        |                      |        |                         |
| Ce séjour doi<br>être facturé a  | ıu: group                | pement onsable          | Rue et N°_<br>NPA/Lieu _  |   |                     |        |                      |        |                         |
| Dates d'arrive   | ée et de                 | départ:                 |   | /20                                     | au                  |        | /                    | / 2    | 0                       |
| Nombre <b>tota</b> l ayant occupé durant ces da                          | le chalet                |                         |   | nuitées                                 |                     |        |                      |        | journées                |
| Index du<br>compteur<br>électrique                                       | à votre<br>arrivée       | lln /                   | /   |   |                     |        | e de car<br>ac(s) de | (-,    | de bois<br>s utilisé(s) |
| electrique   | à votre<br>départ        | 110/                    | /   |   |                     |        | carton(              | s)     | sac(s)                  |
| Pertes ou dég<br>votre arrivée<br>éclairage, écoul<br>mobilier, outillag | (chalet, éd<br>lement, m | quipements,<br>atériel, | Pertes ou dégâ<br>pendant votre<br>avec précision l'o<br>le remplacement) | séjour (indiquer<br>bjet pour en facili |                     | Observ | ations o             | u sug  | gestions:               |
| Date   | _ / _                    | /20                     | Signature   |   |                     |        |                      |        |                         |
| N° de clé:   |                          | Dégâts et per           |   | s remplir<br>ration acase)              |                     |        | nuité                | s      |                         |
| En retour:   | Oui                      |                         |   |   |                     |        | journe               | ées    |                         |
|  | Non                      |                         |   | Electricité / 0                         | ),50 x              |        | kwh                  |        |                         |
|  |                          |                         |   | Bois /                                  | 15 x                |        | carto                | n(s)   |                         |
|  |                          |                         |   | Pellets / '                             | 12 x                |        | sac(s                | )      |                         |
| Moraines 20<br>19 82 • secre   |                          |                         |   |   |                     |        | Total                | Frs    |                         |